



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 04

Réunion du Mercredi 19 JUIN 2024

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : *M. Patrick LEBRET.*

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Bruno BACHELET – Raymond BENOIT – Laurent FOLLIN – Pierre MORICEAU – Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER.

Membres absents excusés :

M. Roland CANTAIS – Patrick LANCINI – Christophe OLIVIER.

M. Pascal LEBRET, Responsable de pole juridique et réglementaire.

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

En ouverture de séance, le Président **Patrick LEBRET** accueille ses collègues, remercie les personnes présentes.

ADOPTION DU P. V.

- P. V. réunion plénière N° 03 du 18 mars 2024 - publié le 09 avril 2024

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

CIVILITES :

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris les décès de M. Raymond HAVARD et M. Bruno MERON
Le président et les membres de la CDTIS adressent leurs sincères condoléances à leurs familles.

AFFAIRES EXAMINEES

Election du bureau

Le poste de secrétaire est vacant et fera l'objet d'une élection lors d'une prochaine réunion.

Le représentant de la CDTIS de l'Eure à la **Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives** est **M. Raymond BENOIT**.

Intervention de M. Marc ROUTIER

Le Président insiste sur le fait que tous les membres de la commission CDTIS doivent être **autonomes** pour faire les visites et les dossiers de visites de terrains, ainsi que les visites d'éclairage et les dossiers d'éclairages en s'appuyant sur le travail de Mme Muriel FARCY pour toute la partie administrative.

Dossiers FAFA FOOT 5 :

BOURNEVILLE SAINTE CROIX – Visite faite, Dossier transmis à la LFN

IGOVILLE – Visite faite, Dossier transmis à la LFN

VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON – la Mairie a transmis son dossier à l'ANS

Dossiers FOOT 5 :

PERRIERS SUR ANDELLE – Terminé – demande de la mairie pour la visite d'homologation

BEUZEVILLE – En cours

MONFORT SUR RISLE – En cours

CHARLEVAL – En cours

Projets FOOT 5 enregistrés sur le logiciel FAFA :

PONT DE L'ARCHE – a demandé une prorogation à la FFF

PONT AUDEMER

ROUTOT

GAILLON

MONTFORT SUR RISLE

TRESI-SANTS-EN-OUCHÉ

RUGLES

CHARLEVAL

La gestion du planning des terrains FOOT 5 fait partie de la convention, les clubs doivent veiller à ce qu'ils aient suffisamment de créneaux.

Dossiers FAFA :

Tous les dossiers ont été validés par la commission.

Toute l'enveloppe attribuée au DEF a été utilisée et répartie entre 7 mairies pour 9 projets.

Montée de club :

SAINT MARCEL – Demande de la LFN pour visiter le stade dans l'éventualité de la montée en R1
(Stade en T5 à passer en T3)

Dossiers en cours

SAINT LUBIN DES JONCHERETS – Stade NESPOULOUS – Dossier transmis à la LFN – A visiter après les modifications demandées.

SAINT PIERRE LA GARENNE – Dossier transmis à la LFN, terrain homologué jusqu'au 06/05/2034

MONFORT SUR RISLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034

BOURNEVILLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034

PITRES – Stade + Gymnase – Dossier en cours

MESNIL SUR L'ESTREE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/03/2034

LOUVIERS – Dossier transmis à la LFN

MUIDS – Dossier transmis à la LFN

PREY – Dossier transmis à la LFN

Un courrier avec ultimatum sera envoyé aux Mairies et aux Clubs concernés par le manque des documents pour finaliser les dossiers.

Il reste encore 5 Terrains en ROUGE dans STADIUM.

Terrains non utilisés

CAMPIGNY – Plus d'activité sur ce terrain – Terrain entretenu – Voir avec la Mairie (Courrier)

Dossiers d'éclairage :

EVREUX – Demande pour aller contrôler et classer l'éclairage du terrain n° 272290101.

Bilan de la situation des installations plus homologuées ou bientôt plus homologuées :

- Garenes sur Eure :

Stade Maurice Martin : NNI : 272780101 + 272780102

Arrive à échéance le 10.01.2024

- En attente d'un mail de la mairie pour l'homologation des terrains suite aux travaux.

- Pitres :

Stade René Vigor : NNI : 274580102 + 274580103 + 274580104

Arrive à échéance le 10.01.2024

- La visite a été faite, des modifications doivent être réalisées avant une nouvelle visite
- Le terrain 4 n'est plus existant
 - Un courrier va être fait à la mairie

- St Sébastien de Morsent :

Stade Jacques Simon (éclairage) : NNI : 276029902

Est arrivé à échéance le 14.04.2018

- Il faut relancer la mairie pour faire la visite

Gymnase Pierre de Coubertin

Est arrivé à échéance le 22.07.2023

- Une visite doit être programmée

- Ménilles :

Stade Pacy Ménilles : NNI : 273970102 + 273970102

Arrive à échéance le 20.06.2024

- **Evreux**

Stade Mathieu Bodmer (éclairage) : NNI : 272290201

Est arrivé à échéance le 24.02.2024

- Il faut relancer la mairie pour faire la visite.

Visites des terrains et des gymnases

Le tableau des futures visites sera réalisé en début de saison 2024/2025

ETABLISSEMENT DES DOSSIERS DE CLASSEMENT

Il est demandé que les dossiers de classement soit fait dans les **7 jours** suivant la visite si toutes les pièces sont présentes.

Procédure pour avoir accès aux documents de classement de terrain et de gymnase sur le site de la **FFF** :

- La Fédération
- Les Règlements et formulaires
- Les Terrains et Installations Sportives

Descendre avec la molette et cliquer sur le document choisi.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick LEBRET

Annonce qu'il va quitter ses fonctions à la commission CDTIS à la fin de cette mandature après 16 années très enrichissantes au sein de cette commission et qui lui aura permis de rencontrer et de côtoyer des personnes exceptionnelles.

- 3 autres membres (Pierre MORICEAU, Roland CANTAIS, Christophe OLIVIER) informent également de leur volonté d'arrêter leurs fonctions à la CDTIS.

Marc ROUTIER

Il annonce que l'Assemblée Générale Elective aura lieu le 10 septembre 2024 à PACY SUR EURE, et rappelle que toutes les commissions du DEF sont nommées jusqu'au 31 décembre 2024 et les nouvelles commissions prendront leurs fonctions à compter du 1^{er} janvier 2025 avec pour axe prioritaire de féminiser toutes les commissions du DEF en accueillant 2 femmes par commission du DEF.

La manière de fonctionnement de la CDTIS est correcte avec le FAFA inclus et STADIUM comme support.

Il annonce que des personnes ont été contactées pour rejoindre la CDTIS de façon à se former en vue de la prochaine mandature.

Raymond BENOIT précise que la LFN est de plus en plus pointilleuse ainsi que la FFF entre autres sur les 2,5 m sans obstacle entre autres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h30 en souhaitant à tous les membres de la CDTIS et du DEF et leurs familles, de très bonnes vacances.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du DEF a eu lieu Le MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 à PACY SUR EURE

La prochaine réunion de la **CDTIS** aura lieu :

Le MARDI 03 SEPTEMBRE 2024 au siège du DEF à 10 h 00

Le Président
Patrick LEBRET



Le Secrétaire de séance
Pierre MORICEAU

